

EVALUER ET VALORISER SON PROJET ERASMUS+

Dans tous les projets Erasmus+ (action clé 1, action clé 2, Jean Monnet) il vous sera demandé d'évaluer les résultats et les impacts du projet et de diffuser, valoriser ces résultats et plus généralement le projet.

Ce sont des étapes importantes qui doivent s'anticiper dès le stade de la candidature. Cette fiche a pour objectif de vous familiariser avec ces notions et de vous donner quelques exemples. Pour aller plus loin : Guide « [Diffusion et impact dans les projets scolaires Erasmus+](#) »

DES ETAPES QUI S'INSCRIVENT DANS LE CADRE LOGIQUE D'UN PROJET

Un projet Erasmus+ doit s'inscrire dans un cadre logique. Au stade de la candidature, l'équipe de pilotage du projet doit avoir en tête ce processus.



*SMART : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini

DÉFINIR ET MESURER LES RÉSULTATS ET LES IMPACTS DE SON PROJET

- Définir les résultats et les types d'impact attendus



La première étape est d'identifier les **résultats attendus** et les **cibles** du projet. Les résultats peuvent être des produits matériels/tangibles tels que des programmes de formation, des études, des rapports, des supports, des événements, des sites web... Il peut également s'agir de résultats intangibles/impalpables : des connaissances et de l'expérience acquises, et/ou de l'évolution des compétences pour les élèves, les enseignants.

Les **impacts** (c'est-à-dire les effets produits par ces résultats) peuvent être mesurés à plus ou moins long terme et concerner plusieurs cibles.



Les notions de résultat et d'impact sont différentes dans les projets de mobilité (action clé 1) et dans les projets de partenariats (action clé 2).

- Dans les projets de mobilité, la priorité sera de mesurer **l'atteinte des objectifs** par des **indicateurs** qualitatifs et/ou quantitatifs.
- Dans les projets de partenariat (action clé 2), au-delà des **résultats**, il vous sera demandé de mesurer **l'impact** du projet sur les cibles définies.

Voici quelques exemples :

Bénéfices souhaités sur les élèves

- Affirmation de soi
- Connaissance de l'Union européenne
- Connaissance de leur propre culture
- Construction de liens durables avec les élèves des établissements partenaires
- Évolution des compétences dans l'utilisation des TICE en langues vivantes, capacité à travailler en équipe, compétences psychosociales etc.
- Intérêt pour les autres pays et leur culture
- Motivation pour la scolarité et les études

Bénéfices souhaités sur les personnels

- Confrontation à des méthodes pédagogiques différentes
- Connaissance de l'Union européenne
- Connaissance et compréhension d'autres systèmes éducatifs
- Construction de liens durables avec des collègues d'autres pays
- Évolution des compétences de gestion de projets, dans l'utilisation des TICE, en langues, dans la capacité à travailler en équipe pluridisciplinaires
- Motivation pour la formation continue et le développement des compétences professionnelles
- Motivation pour le métier, nouveau souffle dans la carrière

Bénéfices souhaités sur l'établissement

- Amélioration du climat scolaire
- Développement de l'interdisciplinarité ou de la pluridisciplinarité
- Amélioration des relations entre élèves, professeurs, direction
- Développement du travail en équipe pour l'ensemble de la communauté éducative
- Introduction de nouvelles approches d'enseignement, de nouveaux contenus
- Renforcement de la dimension européenne de l'établissement
- Adhésion et participation accrues des familles à la vie de l'établissement
- Soutien et participation accrus d'autres acteurs locaux : collectivités, entreprises, associations de parents d'élèves etc.

- **Mesurer** : Elaborer une méthode de suivi et d'évaluation tout au long du projet



Il convient de définir en amont du projet qui sera en charge au sein de l'équipe de pilotage du suivi du projet et quelle sera la méthodologie et les indicateurs utilisés.

Les objectifs de ce suivi sont multiples : **évaluer et suivre** les différentes étapes du projet, observer comment le projet fait **évoluer les pratiques, valoriser ces résultats** auprès de la communauté éducative et être en mesure **d'en rendre compte** auprès de l'Agence nationale et de la Commission européenne dans le cadre des rapports de suivi.

Les indicateurs peuvent être **qualitatifs ou quantitatifs** et doivent être **cohérents** avec les objectifs fixés et les résultats attendus.

Par exemple, si l'objectif est le développement des compétences linguistiques des élèves, les indicateurs retenus peuvent être l'évolution des résultats obtenus à un test de langue réalisé en début et en fin de projet (indicateur quantitatif) et la motivation des élèves à apprendre une nouvelle langue (indicateur qualitatif).

Voici quelques exemples d'indicateurs :

Qualitatifs :

- Satisfaction des participants aux activités de formation
- Satisfaction des participants concernant le matériel pédagogique fourni
- Qualité des rapports d'évaluation des participants
- Motivation de l'équipe éducative à travailler en équipe
- Amélioration du climat scolaire
- Amélioration de l'offre pédagogique proposée dans un établissement
- Ouverture européenne vers de nouveaux pays
- Diversité des activités de mobilité prévues
- Amélioration et diversité des pratiques pédagogiques

Quantitatifs :

- Nombre d'Europass Mobilité délivrés
- Nombre de sessions d'information à destination du personnel pour informer sur les compétences acquises par les élèves lors des activités du projet
- Nombre de sessions de formations par les pairs
- Résultats à un test de langue
- Nombre de certifications pour enseigner en DNL (discipline non linguistique) obtenues
- Nombre de projets européens ayant été menés dans l'établissement
- Nombre et profils de personnes impliquées dans les projets européens de façon pérenne
- Taux d'absentéisme



Le saviez-vous ?

La Commission Européenne met à disposition des outils et plateformes pour évaluer et valoriser la montée en compétences des élèves et des personnels : **SELFIE** pour les compétences numériques, et **Europass et notamment Europass Mobilité** pour identifier et valoriser toutes les compétences acquises en mobilité. Il est aussi possible pour chaque établissement de créer son propre document/diplôme pour valoriser l'expérience de mobilité des élèves, dès le 1^{er} degré !

UN EXEMPLE D'OUTIL DE LA RECONNAISSANCE DE LA MOBILITÉ POUR L'ÉVALUATION DES ACQUIS : L'EUROPASS MOBILITÉ



L'Europass Mobilité est un document qui décrit les périodes de stage ou de formation effectuées en Europe de manière structurée. Il a pour objectif de mettre en évidence les compétences acquises lors d'une expérience professionnelle en mettant en évidence les activités réalisées et les résultats obtenus.

Ce document s'adresse à un public très large : collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi ou salariés. Il permet de valoriser efficacement l'expérience de formation accomplie en Europe en décrivant de manière détaillée le contenu et les résultats de cette période de formation en Europe. L'Europass mobilité reflète la valeur ajoutée de cette expérience.

L'utilisation de cet outil est fortement conseillée par la Commission européenne pour valoriser et formaliser les compétences acquises au cours d'une mobilité apprenante (élèves, enseignants, etc.)

L'établissement peut organiser une cérémonie pour officialiser la remise des Europass Mobilité ; le chef d'établissement pourra alors inviter des IA-IPR, la DRAREIC, des représentants des collectivités territoriales, la presse locale, etc. pour valoriser le projet dans son intégralité.

DIFFUSER ET VALORISER LES RÉSULTATS DE SON PROJET

Il est demandé aux bénéficiaires du programme Erasmus+ de communiquer sur leur participation au programme et sur les résultats obtenus.

Cette communication permet de **valoriser votre implication** dans un projet européen et de **faire rayonner ce projet** à la communauté éducative, aux parents d'élèves, sur votre territoire et au-delà.

Le plan de diffusion doit être réfléchi dès la candidature et répondre à ces questions :



Quoi ?

Sur quels aspects du projet communiquer ?

Il est possible de communiquer sur le lancement du projet, sur son existence, sur les activités réalisées, sur les résultats obtenus, etc.
Les supports et le calendrier de diffusion doivent être adaptés au contenu qui est à valoriser.



Pour qui ?

Les cibles peuvent être nombreuses : pensez à communiquer à vos cibles les plus proches (communauté éducative et élèves) mais aussi au-delà : parents d'élèves, corps d'inspection, rectorat, collectivités territoriales, environnement local (associations, entreprises), communauté éducative européenne, etc.



Pour quoi ?

La communication autour du projet peut répondre à différents objectifs.

La forme et le message seront à adapter pour :

- faire savoir, informer
- faire déplacer, venir
- faire utiliser (un outil, un site internet construit dans le cadre d'un partenariat)
- faire participer, rendre actif
- Faire comprendre, inciter à...



Comment ?

Pour communiquer efficacement, il faut penser à multiplier les supports et les canaux de diffusion, en veillant à ce qu'ils soient adaptés aux cibles et au contenu.

Les supports pour parler d'un projet sont nombreux : affiches, page dédiée sur le site de l'établissement, article dans la presse ou sur eTwinning, lettre d'information, courriels, brochures, etc.

Concernant les canaux, il faut penser à ceux qui existent déjà au sein de votre structure : carnets de liaison, site web, panneaux d'affichages, journées portes ouvertes, réseaux sociaux ou professionnels, sites de la Commission européenne etc.

Si vous avez utilisé eTwinning durant votre projet, pensez aussi à valoriser cette pratique, en rendant public votre espace projet et en demandant [un label de qualité national ou européen](#).



Conseils :

- Commencez par les canaux déjà existants au sein de votre structure ;
- Travaillez et soignez l'identité visuelle de votre projet en utilisant les logos appropriés sur vos supports de communication ;
- Utilisez des supports multilingues lorsque c'est pertinent, notamment dans le cadre d'un partenariat ;
- Etablissez un plan de communication simple : la diffusion se fait dès le lancement du projet et peut continuer à l'issue du financement ;
- Planifiez votre communication autour de dates clés du calendrier : lancement et clôture de votre projet, activités phares, mais aussi lors du mois de l'Europe (mai), des #ErasmusDays (octobre), etc ;
- Répartissez les tâches et mettez à contribution les différentes compétences de l'équipe en matière de communication.



En bref :

Une bonne planification, prévue dès la candidature, pour évaluer votre projet et diffuser les résultats facilitera la mise en œuvre de votre projet !